

Licence professionnelle

Industries Pharmaceutiques, Cosmétologiques et de Santé :

Gestion, Production et Valorisation

Contrôle Procédés Qualité

REFERENCE : 07ID391G

Plan de Formation**PRESENTATION DE LA FORMATION**

Année universitaire 2018-2019

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>Responsable pédagogique Christine STERN : Tel : 03 80 39 20 20 Jérôme BAYARDON : Tel : 03 80 39 61 02 URF Sciences et Techniques licence-pro.icpcpq@u-bourgogne.fr</p>	<p>Assistante de formation Bérangère DUPUY / Tél : 03 80 39 37 71 berangere.dupuy@u-bourgogne.fr</p> <p>Ingénieur de formation Emmanuel SALEUR / Tél : 03 80 39 38 69 emmanuel.saleur@u-bourgogne.fr</p>
DESCRIPTIF DE LA FORMATION	
<p>La licence professionnelle "Contrôle, Procédés, Qualité" offre une spécialisation au niveau (Bac+3) à des étudiants ayant suivi avec succès deux années d'études supérieures à dominante chimie ou biochimie, à des techniciens supérieurs, ou à des titulaires d'un diplôme de premier cycle (L2) ou d'un diplôme équivalent sur ces disciplines. Elle est ouverte à la formation continue et tient compte de l'acquis d'expériences (VAE). La formation peut également être suivie par alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.</p> <p>Mis à part des enseignements dans les domaines de l'analyse, de la valorisation de la matière et du génie chimique, cette formation permet également d'acquérir des connaissances de base de l'entreprise, du droit du travail et des relations humaines. Elle s'efforce de favoriser la compréhension en profondeur des problèmes, de développer l'initiative et les responsabilités.</p> <p>La licence "Contrôle, Procédés, Qualité" est une formation scientifique et expérimentale avec notamment un enseignement de génie et de procédés chimiques en atelier demi-grand. Cette Licence pro offre une solide formation scientifique et professionnalisante au niveau (bac +3) attractive tant au niveau régional que national.</p> <p>Débouchés professionnels</p> <p>Cette formation s'adresse à tous les secteurs d'activités concernés par les sciences chimiques, pharmaceutiques ou cosmétiques, et aux métiers qui vont de l'analyse à la valorisation de la matière. Les compétences apportées permettent aux diplômés de répondre aux offres d'emplois de techniciens supérieurs spécialisés, d'agents de maîtrise ou d'assistant-ingénieurs, en contrôle et assurance qualité, en recherche & développement ou en production.</p> <p>Les secteurs d'activité visés correspondent à tous les secteurs concernés par les sciences chimiques : aéronautique, spatial / alimentaire / armée / armement / automobile / chimie / chimie fine / éco-</p>	

industrie / électronique / énergie nucléaire / industrie cosmétique / industrie du papier / métallurgie, sidérurgie / parachimie / parfums & arômes / pétrochimie / pharmacie, santé / plasturgie, caoutchouc / verre, matériaux de construction / sécurité, environnement / contrôle et analyse ...

OBJECTIFS

Les bonnes pratiques de laboratoire (BPL) se rapportent au mode d'organisation et aux conditions dans lesquelles les analyses en laboratoire sont planifiées, réalisées, contrôlées, enregistrées et diffusées. Les BPL sont exigées en développement de médicaments à usages humain et vétérinaire, d'arômes, conservateurs et colorants alimentaires, de compléments d'alimentation du bétail, de pesticides agricoles, ou de produits chimiques industriels.

L'objectif de la licence professionnelle "Contrôle, Procédé, Qualité" vise à familiariser le technicien supérieur chimiste aux méthodes de travail BPL & BPF, d'en appréhender l'esprit, les contraintes et les avantages.

PUBLIC

- Salariés dans l'emploi
- Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi

DISPOSITIFS

La formation s'adresse aux salariés :

- Sur plan de formation
- En période de professionnalisation (salariés en CDI du secteur privé)
- Dans le cadre du Compte Personnel de formation (CPF)
- En Congé Individuel de Formation (CIF)
- Dans le cadre du DIF (modules de 14 ou 21h accessibles séparément)
- A titre individuel

PRE-REQUIS

Cette formation s'adresse aux étudiants ayant suivi avec succès deux années d'études supérieures à dominante chimie, biologie-biochimie ou chimie-biochimie, à des techniciens supérieurs ou à des titulaires d'un diplôme de premier cycle scientifique (L2, DUT, BTS, ...), ou d'un niveau équivalent.

Elle est également accessible :

- Par validation d'acquis professionnels et personnel (VAPP)
- Par validation des études du supérieur réalisées en France ou à l'étranger (VES)

MODALITES D'ENCADREMENT / FORMATEURS

La formation professionnelle est dispensée par :

- des enseignants chercheurs de l'UFR Sciences et Techniques ou de l'UFR Pharmacie, et dont l'activité de recherche est menée au sein d'un des deux Instituts de recherche de l'Université de Bourgogne (Institut de Chimie Moléculaire – UMR CNRS 6302 ou le laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne – UMR CNRS 6303),
- des enseignants du Lycée Niepce à Chalon s/ Saône,
- des professionnels.

Un grand nombre des enseignants-chercheurs intervenants dans la formation sont également impliqués dans les plateformes technologiques ou des sujets de recherche en relation directe avec le monde industriel.

Les étudiants effectuent un stage en entreprise qui est validé en présence des tuteurs industriels lors d'une soutenance orale. Ainsi, depuis la création de la formation en 2003, plus de 70 entreprises, sociétés ou laboratoires ont accueilli nos stagiaires en stage ou en contrat de professionnalisation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 455h sur 65 jours de cours + 12 semaines de stage
- Lieu de la formation : UFR Sciences et techniques (Campus universitaire de Dijon)

MOYENS TECHNIQUES

Les cours magistraux et travaux dirigés ont lieu à l'Université de Bourgogne, bâtiment Mirande. Les travaux pratiques sont réalisés dans les salles de TP du Département de Chimie mais également à l'UFR des Sciences de Santé, ou dans l'atelier demi-grand du lycée Niepce à Chalon s/ Saône pour les TP de génie chimique. Les étudiants ont également accès à des moyens analytiques performants et spécialisés utilisés au sein des laboratoires de recherche.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

La licence professionnelle est organisée en 3 périodes :

- de septembre à décembre (30 ECTS) : tronc commun (UE1 à UE5, 30 ECTS)
- de janvier à avril (12 ECTS) : stage (UE6)
- de mai-juin (1 semaine sur 2, 18 ECTS) : tronc commun (UE7 et UE8) et projet tutoré (UE9)

Les enseignements sont organisés en cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques.

Plusieurs visites d'entreprises ou de laboratoires d'analyses ont également lieu durant l'année.

Les étudiants réalisent le stage (UE6, 12 ECTS) et le projet tutoré (UE9, 6 ECTS) en milieu industriel.

Les moyens pédagogiques utilisés : prises de notes, photocopiés, documents audio et vidéo (anglais) et internet.

SELECTION PEDAGOGIQUE

- ▶ Dates limites de dépôt des candidatures : 31 mai 2018
- ▶ Sélection des candidats pour l'entretien : 31 mars et 31 mai 2018
- ▶ Entretien individuel : 1^{ère} session mi-avril 2018, 2^{ème} session mi-juin 2018
- ▶ Notification aux candidats : 15 juin 2018

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE

Avant d'être sélectionné

- ▶ Demande du dossier de candidature pédagogique : licence-pro.icpcpg@u-bourgogne.fr
- ▶ Envoi du dossier de candidature pédagogique à : L3 Pro ICP - Département de Chimie, 9 Avenue Alain Savary, BP 47870, 21078 Dijon Cedex
- ▶ Recherche active d'une entreprise (sans attendre l'acceptation pédagogique mais sous réserve d'admission définitive)

Parallèlement à votre démarche de candidature pédagogique

- ▶ Téléchargement du dossier d'inscription administrative : <http://sefca.u-bourgogne.fr> / Infos pratiques / Candidatures et inscriptions / Téléchargez votre dossier d'inscription administrative
- ▶ Inscription administrative auprès du SEFCA à la maison de l'université
- ▶ Le SEFCA vous transmet un devis, un programme et une convention de formation
- ▶ Admission effective dans la limite de la capacité d'accueil

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Numéro d'habilitation : 2003 4183

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18/07/2007

Contrôle des connaissances

Il comprend des contrôles continus et des examens terminaux selon les règles de l'Université de Bourgogne. Les épreuves peuvent être écrites et/ou orales.

Chaque UE notée de 0 à 20 est affectée d'un coefficient et d'une valeur en crédits européens.

Une UE est validée et capitalisable lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10/20 par compensation entre les notes de chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits correspondants.

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu, à la fois, une moyenne générale

égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des Unités d'Enseignements, y compris les projets tutorés et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage.

Les UE validées sont définitivement acquises.

- Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université :
- http://www.ubourgogneformation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

COMPETENCES ACQUISES

A l'issue de la formation, l'alternant devra avoir acquis l'ensemble des connaissances nécessaires pour exercer sa profession dans les domaines décrits dans la rubrique « débouchés ».

DEBOUCHES

Cette formation s'adresse à tous les secteurs d'activités concernés par les sciences chimiques ou pharmaceutiques, et aux métiers qui vont de l'analyse à la valorisation de la matière.

Les compétences apportées par cette formation permettent aux diplômés de répondre aux offres d'emplois de techniciens supérieurs spécialisés, d'agents de maîtrise ou d'assistant-ingénieurs, en contrôle et assurance qualité, en recherche & développement ou en production.

Les secteurs d'activité visés correspondent à tous les secteurs d'activité concernés par les sciences chimiques (cf rubrique « Descriptif de la formation »).

EN SAVOIR PLUS

<http://sefca.u-bourgogne.fr>